

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/804

Complexe de la Ficelle 65, boulevard des Canuts à Lyon 4e - Travaux de sécurité et de rénovation - Opération n° 04168 517 - Adaptation des crédits et affectation d'une partie de l'AP 2012-1, programme 20001

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 19 JANVIER 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 22 JANVIER 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEH, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/804 - COMPLEXE DE LA FICELLE 65, BOULEVARD DES CANUTS A LYON 4E - TRAVAUX DE SECURITE ET DE RENOVATION - OPERATION N° 04168 517 - ADAPTATION DES CREDITS ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2012-1, PROGRAMME 20001□ (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 janvier 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2013/5314 du 8 avril 2013, vous avez approuvé le lancement de l'opération « Mise en sécurité du système incendie du complexe de la Ficelle » pour un montant de 350 000 € TTC (valeur février 2013).

Par délibération n° 2014/193 du 16 juin 2014, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle «Conservation patrimoine Solidarité Jeunesse », AP n° 2012/1, programme n° 20001.

Les travaux de mise en sécurité du complexe de la Ficelle permettent d'améliorer considérablement les conditions de sécurité du site.

Cet équipement présente aujourd'hui certains dysfonctionnements, notamment :

- un état de vétusté avancé concernant la salle polyvalente, usure et dégradation des sols, éclairage insuffisant de cette salle ;
- un inconfort thermique important dans le gymnase avec des pics de chaleur constatés en été.

En conséquence, il est proposé d'adapter et de compléter le programme de travaux prévus en 2013 avec :

- Pour la sécurité de l'établissement par rapport aux risques d'incendie et de panique : l'encloisonnement et le désenfumage de la cage d'escalier. Par ailleurs, la création des espaces d'attente sécurisés, prévue en 2013, a été remise en cause, les modalités pratiques d'utilisation de ces EAS étant très discutées. Actuellement, dans le cas de la Salle de la Ficelle, il est jugé préférable de mettre la cage d'escalier à l'abri des fumées.

- Pour la salle polyvalente : le changement du sol coulé, le remplacement des armoires électriques, des luminaires, des bouches de ventilation, l'éclairage périphérique et la remise en peinture du plafond.

- Pour le gymnase : la révision des brise-soleils, la mise en œuvre d'une ventilation naturelle avec châssis ouvrants en partie haute et basse du

gymnase, la mise en place de brasseurs d'air permettant d'améliorer le confort thermique.

Il convient de porter le montant global de l'opération à 550 000 € TTC (valeur novembre 2014), à financer par affectation d'une partie de l'AP «Conservation patrimoine Solidarité Jeunesse », n° 2012/1, programme n° 20001, ce montant comprenant l'ensemble des travaux supplémentaires rencontrés.

Vu les délibérations n° 2013/5314 du 8 avril 2013 et n° 2014/193 du 16 juin 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le nouveau montant de l'opération n° 04168517 « Complexe de la Ficelle - Travaux de sécurité et de rénovation » est approuvé. L'opération sera financée par affectation complémentaire de l'autorisation de programme n° 2012/1, programme n° 20001.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20001, opération n° 04168517, AP n° 2012/1 et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 414, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- déjà réalisé : 166 960 € ;
- 2014 : 14 000 € ;
- 2015 : 370 040 €.

3 – M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de cette opération auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des crédits.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY